



21 juillet 2023

(23-5016)

Page: 1/2

Conseil général

Original: anglais

## MAXIMISER LA VALEUR DES CONFÉRENCES MINISTÉRIELLES DE L'OMC

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR L'AUSTRALIE; LE CANADA; LA CHINE;  
HONG KONG, CHINE; LE JAPON; LA NORVÈGE; LA NOUVELLE-ZÉLANDE;  
LA THAÏLANDE; ET LA TÜRKIYE

*Révision\**

La communication ci-après, datée du 21 juillet 2023, est distribuée à la demande des délégations susmentionnées.

1. Les Conférences ministérielles jouent un rôle essentiel dans l'exécution des fonctions de l'OMC. La maximisation de la valeur des futures Conférences ministérielles de l'OMC<sup>1</sup> afin de les rendre plus aptes à atteindre leurs objectifs face aux défis auxquels est confronté le système commercial multilatéral est une question qui suscite un intérêt croissant.

2. Le mandat portant sur la réforme de l'OMC offre l'occasion de réfléchir à la façon dont les Conférences ministérielles peuvent servir au mieux les intérêts des Membres. Bien que les Ministres soient chargés en dernier ressort de prendre des décisions politiques pour achever des négociations ou en valider les résultats, nous devons trouver de nouveaux moyens de faire en sorte que des négociations continues et constructives aient lieu entre les sessions afin de soutenir leur prise de décisions. Nous devons maximiser la valeur des échanges ministériels concernant l'élaboration des règles et reconnaître la valeur que des contributions et des échanges politiques réguliers sur des questions d'intérêt commun peut apporter aux Membres. L'élévation du niveau d'engagement des Ministres leur permettrait de réexaminer le processus d'élaboration des règles et de délibérer sur la façon dont l'OMC peut contribuer à répondre aux défis majeurs qui ont une incidence sur le patrimoine mondial de l'humanité. Changer la façon d'aborder les Conférences ministérielles permettra de réduire au minimum les risques qui menacent la crédibilité de l'Organisation tout en poursuivant les travaux importants de l'OMC en matière d'élaboration de règles.

3. Il existe au moins cinq nouvelles approches qui aideraient les Membres à mieux tirer parti des Conférences ministérielles:

- **Renforcer l'engagement au niveau des politiques:** les Ministres pourraient tirer parti des Conférences ministérielles pour s'engager plus sérieusement et délibérer sur les nouvelles questions de politique qui se posent dans le cadre du régime commercial mondial sur une base thématique. En s'appuyant sur le succès de la séance thématique portant sur les "défis" qui a eu lieu lors de la douzième Conférence ministérielle de l'OMC, les futures Conférences pourraient donner un coup de projecteur sur les défis mondiaux pour

\* La présente révision vise à ajouter Hong Kong, Chine et la Türkiye en tant que coauteurs de la communication.

<sup>1</sup> Le rôle des Conférences ministérielles est énoncé dans l'Accord de Marrakech. L'article IV dispose ce qui suit: "Il sera établi une Conférence ministérielle composée de représentants de tous les Membres, qui se réunira au moins une fois tous les deux ans. La Conférence ministérielle exercera les fonctions de l'OMC, et prendra les mesures nécessaires à cet effet. La Conférence ministérielle sera habilitée à prendre des décisions sur toutes les questions relevant de tout Accord commercial multilatéral ... Dans l'intervalle entre les réunions de la Conférence ministérielle, les fonctions de celle-ci seront exercées par le Conseil général".

lesquels il y a des recoupements avec la politique commerciale, y compris le changement climatique, l'inclusion, l'égalité des genres, la santé et le développement.

- **Mettre l'accent sur la réforme de l'OMC:** les dirigeants et les ministres du commerce du monde entier citent régulièrement la réforme de l'OMC comme étant l'une des principales priorités de l'Organisation. Lors des prochaines Conférences ministérielles, les Ministres devraient concentrer leur engagement sur la réforme de l'OMC en vue de répondre aux défis futurs en matière de commerce.
- **Mener des travaux de délibération et d'élaboration des règles:** les Ministres pourraient continuer de profiter de l'occasion offerte par les Conférences ministérielles pour examiner de nouvelles questions de politique commerciale et pour lancer de nouveaux projets d'élaboration de règles lorsqu'ils le jugent approprié. Cela permettrait aux Ministres de donner bien à l'avance aux fonctionnaires des orientations pour guider leurs négociations ainsi que d'attirer davantage l'attention sur la contribution de l'OMC aux débats importants sur la politique commerciale.
- **Organiser des rencontres ministérielles entre les sessions:** Au besoin, la Directrice générale, en tant que Présidente du Comité des négociations commerciales, pourrait organiser une rencontre entre les Ministres – comme elle l'avait fait pour les négociations sur les subventions à la pêche au milieu de l'année 2021, ou dans d'autres configurations. Si nécessaire, ces rencontres ministérielles pourraient avoir lieu entre les Conférences ministérielles au cas par cas.
- **Valider les résultats et donner des orientations pour les négociations:** les Conférences ministérielles pourraient valider sur le fond les résultats des négociations qui ont été achevées, en s'appuyant sur des processus améliorés visant à encourager la convergence au sein des organes de l'OMC pertinents à Genève. Dans les cas où les divergences qui existent dans les négociations ont été considérablement réduites par les fonctionnaires, les Ministres pourront parfois être en mesure de conclure les négociations. Pendant les Conférences ministérielles, les Ministres pourraient également donner des orientations pour les négociations en cours. Cette approche permettrait d'éviter les difficultés liées au caractère bref et imprévisible des Conférences qui se tiennent souvent dans un climat de haute tension, difficultés qui peuvent avoir une incidence négative sur la crédibilité des résultats.

4. Dans un premier temps, les Ministres auront la possibilité de profiter de l'occasion offerte par la treizième Conférence ministérielle d'Abou Dhabi pour engager une réflexion sur les solutions possibles pour réformer la façon dont les Membres aborderont les futures Conférences ministérielles. Une décision sur cette question à Abou Dhabi pourrait faire de la CM13 la première conférence ministérielle s'attaquant véritablement à la réforme de l'OMC.

---